Question **15**Non répondue
Noté sur 1,00

Parmi ces propositions concernant l'Ordre national des pharmaciens, laquelle / lesquelles est / sont exacte(s)?

Veuillez choisir au moins une réponse :

- Les pharmaciens grossistes-répartiteurs exerçant en France métropolitaine doivent s'inscrire en section C.
- Les pharmaciens exerçant en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française doivent s'inscrire en section E.
- Les pharmaciens biologistes (exerçant en laboratoire de biologie médicale public ou privé) exerçant en France métropolitaine doivent s'inscrire en section B.
- Les pharmaciens adjoints d'officine exerçant en France métropolitaine doivent s'inscrire en section A.
- La section D est la seule section à être organisée au niveau régional : elle comporte 22 CROP.

La réponse correcte est : Les pharmaciens grossistes-répartiteurs exerçant en France métropolitaine doivent s'inscrire en section C.

Question **16**Non répondue
Noté sur 1,00

Parmi les propositions suivantes concernant la recherche clinique, laquelle / lesquelles est / sont exacte(s)?

Veuillez choisir au moins une réponse :

- Elles sont placées sous la responsabilité d'un promoteur.
- Dès lors qu'il a donné son consentement à la recherche, le sujet de recherche ne pourra pas demander réparation des préjudices qu'il aura éventuellement subis au cours de la recherche.
- Elles sont généralement réalisées dans des établissements de santé.
- Elle concerne les essais réalisés sur des personnes saines et malades.
- Elle doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé et d'un avis favorable préalable d'un comité de protection des personnes.

Les réponses correctes sont : Elle concerne les essais réalisés sur des personnes saines et malades., Elle doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé et d'un avis favorable préalable d'un comité de protection des personnes., Elles sont placées sous la responsabilité d'un promoteur., Elles sont généralement réalisées dans des établissements de santé.

Question **17**Non répondue
Noté sur 1,00

Parmi ces propositions concernant la Pharmacopée européenne, laquelle / lesquelles est / sont exacte(s) ?

Veuillez choisir au moins une réponse :

- La Pharmacopée européenne est élaborée et diffusée par la DEQM (basée à Strasbourg).
- La Pharmacopée européenne est accessible gratuitement via le site de la DEQM.
- La Pharmacopée européenne est publiée en français et en anglais, aussi bien en version papier qu'en version électronique.
- La Pharmacopée européenne est publiée en français, en allemand, en italien et en anglais, aussi bien en version papier qu'en version électronique.
- La Pharmacopée européenne est élaborée par le CHMP et le HMPC de l'Agence européenne des médicaments (basée à Londres).

Les réponses correctes sont : La Pharmacopée européenne est élaborée et diffusée par la DEQM (basée à Strasbourg)., La Pharmacopée européenne est publiée en français et en anglais, aussi bien en version papier qu'en version électronique.